

COMMUNE DE HAMBYE

COMPTE RENDU

De la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 30/06/2021

Présidence de Monsieur Michel VOISIN, Maire

Présents : MMES et MM. VOISIN, RUAULT, WASCHINGER, CHAPON, LESAULNIER, LECERF, GUILLOTTE, LADROUE-DENIS, PEPIN, PIGNET, LENGRONNE, BRIONNE, LEPETIT, LE BRETON.
Absent: Gaëtan LHERMITTE.

Le Maire souhaite la bienvenue à Mme Nathalie LE BRETON, conseillère municipale en remplacement de Mme Sabine VARIN.

1. Cession du local « ancienne pharmacie ».

Comme évoqué lors des précédentes réunions, Mme Cindy DUREL s'installera dès le mois de septembre 2021 dans le local de l'ancienne pharmacie, en cours d'acquisition par la Commune, pour y tenir un commerce de fleurs et produits du terroir.

Il est convenu que ce local sera immédiatement cédé à Mme DUREL par un acte de vente à terme au prix fixé entre 63 000 € et 65 000 €. Mme DUREL s'engage à verser mensuellement le montant de cette location-vente sur 120 mois, réajustable après les 84 premières mensualités. Une clause résolutoire précisera les conditions de rétrocession à la commune en cas de non-paiement des échéances et d'engagement de maintenir l'immeuble en surface commerciale.

2. Devis de l'entreprise DESFRICHES pour la reprise de tombes.

La commission cimetière souhaite continuer la reprise des anciennes tombes sans concessions afin de poursuivre le réaménagement du cimetière, sécuriser cette partie située le long de la rue aux Moines, et faciliter son entretien.

Le devis de l'entreprise DESFRICHES s'élève à la somme de 7 284 € pour 18 tombes. Le conseil accepte.

3. Travaux à envisager dans le chemin Vesely.

La commission voirie s'est rendue sur place le 24 juin et a constaté le mauvais état du chemin dans sa partie haute, dû en partie par des eaux ruisselantes, ainsi que l'entrave qui a été aménagée par un riverain.

Il est décidé de prendre l'avis d'une entreprise de terrassement pour remédier à tous ces problèmes.

4. Garages route des Alliés.

La négociation de vente entamée le mois dernier a été annulée par l'éventuel acquéreur.

Une entreprise de transport sanitaire s'est déclarée intéressée par l'acquisition de cet ensemble immobilier au prix de 41 000 € net vendeur pour y installer son siège social (bureaux, salle de repos et garages pour les véhicules).

Le conseil est favorable et accepte cette vente sous réserve de l'accord de changement de destination des bâtiments, de la faisabilité des raccordements aux réseaux. Il se réjouit de l'installation d'une nouvelle entreprise sur la commune.

5. Désignation d'un membre du CCAS.

Suite à la démission de Sabine VARIN, Claudine LECERF est désignée pour siéger au sein du centre communal d'action sociale.

6. Informations générales.

- Le petit hambyon : Le journal d'information est en cours d'élaboration et pourra être distribué courant de la semaine prochaine par la Poste. Le contrat de distribution s'élève à 217.75 € ttc.
- Conférence « sites historiques Grimaldi Monaco » : La ville de Percy-en-Normandie organise une conférence le 18 septembre prochain lors des journées européennes du patrimoine et souhaite faire participer les communes de la Manche adhérentes à l'association. Le conseil est favorable et souhaite prendre contact avec M. Jean-Claude BISSON pour organiser la présentation de la commune de Hambye.
- Représentation théâtrale à l'abbaye : M. François LANEL, comédien professionnel, souhaite mettre en place en 2022 une pièce de théâtre au sein de l'abbaye en faisant participer les habitants. Une réunion de présentation a eu lieu mardi 29 juin en présence des membres du conseil municipal et des associations locales. Le projet a reçu un accueil enthousiaste.
- Centre de Secours : le Maire organisera une réunion pour évoquer la disponibilité du personnel communal.
- Signalétique des marchés et des commerces : Le Conseil valide les maquettes de signalisation des commerces. Il est également proposé de réaliser une signalétique humoristique pour les marchés.
- Eparage des voies communales : en cours de réalisation mais plusieurs difficultés matérielles dues à l'usure des équipements.
- Route de Suret : à nouveau inondée le weekend dernier, le Maire a précisé que le dossier est en cours pour trouver une solution.

Fait à HAMBYE, le 1^{er} juillet 2021
Le Maire,